

NUMÉRO

**31** JUIN  
2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

# plaine ainfo



P. 12 / DÉCHETS  
**À chacun son bac**



P. 14 / CULTURE  
**Éducation aux arts  
et à la culture avec  
Ar(t)osons la Plaine**



Retrouvez-nous aussi  
sur notre page Facebook !



Communauté de communes de la  
**Plaine de l'Ain**

[www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr)

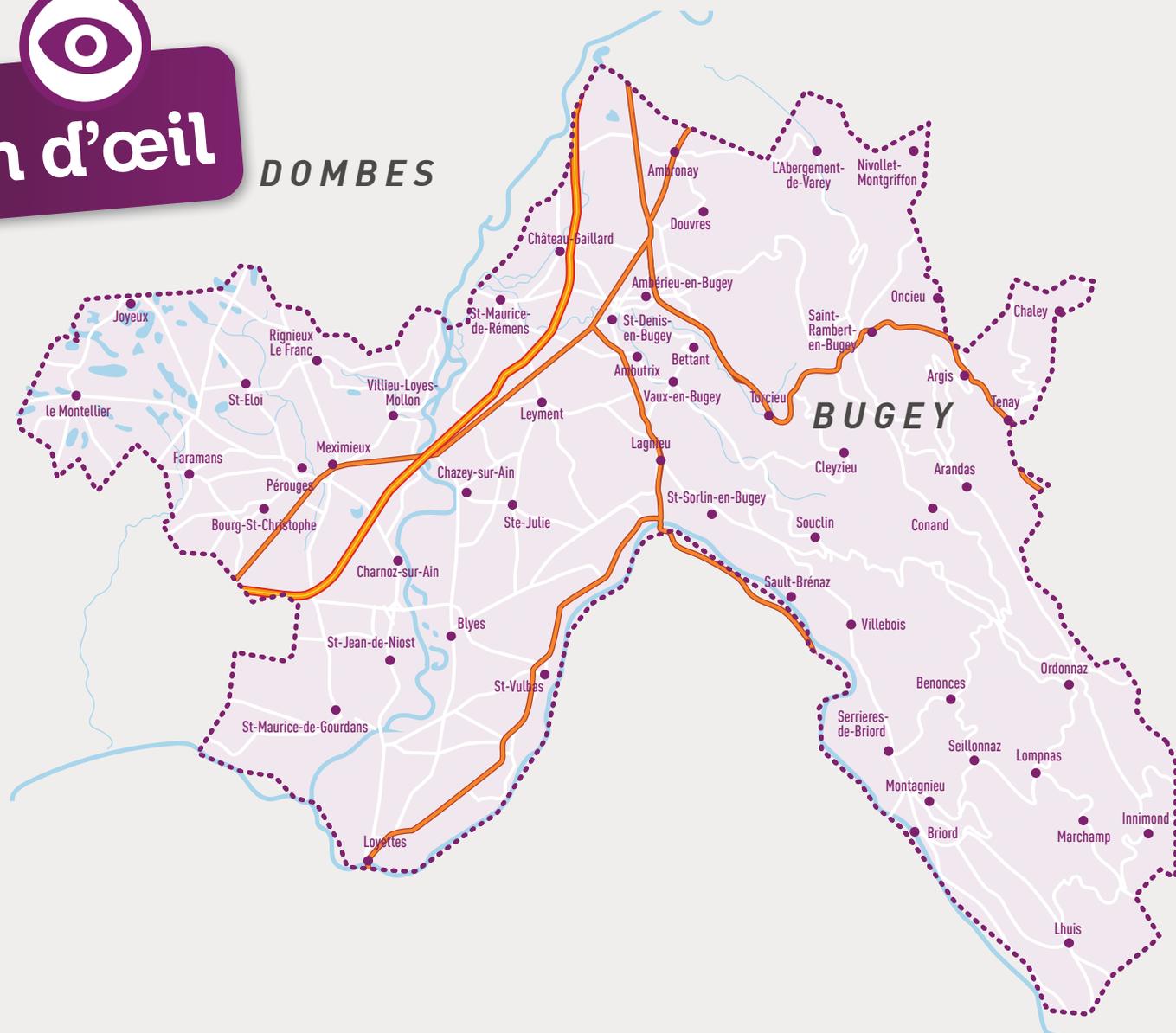
P. 6 / GRAND ANGLE  
**Tous à vélo !**





EN UN  
**Clin d'œil**

**DOMBES**



**LES 53 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN**

- L'Abergement-de-Varey
- Ambérieu-en-Bugey
- Ambronay
- Ambutrix
- Arandas
- Argis
- Benonces
- Bettant
- Blyes
- Bourg-Saint-Christophe
- Briord
- Chaley
- Charnoz-sur-Ain
- Château-Gaillard
- Chazey-sur-Ain
- Cleyzieu
- Conand
- Douvres
- Faramans
- Innimond
- Joyeux
- Lagnieu
- Leyment
- Le Montellier
- Lhuis
- Lompnas
- Loyettes
- Marchamp
- Meximieux
- Montagnieu
- Nivollet-Montgriffon
- Oncieu
- Ordonnaz
- Pérouges
- Rignieux-le-Franc
- Saint-Denis-en-Bugey
- Saint-Éloi
- Saint-Jean-de-Niost
- Sainte-Julie
- Saint-Maurice-de-Gourdans
- Saint-Maurice-de-Rémens
- Saint-Rambert-en-Bugey
- Saint-Sorlin-en-Bugey
- Saint-Vulbas
- Sault-Brénaz
- Seillonnaz
- Serrières-de-Briord
- Souclin
- Tenay
- Torcieu
- Vaux-en-Bugey
- Villebois
- Villieu-Loyes-Mollon

plaine  
ainfo

N°31 | JUIN 2024

LE MAGAZINE  
DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DE LA PLAINE DE L'AIN

143 rue du Château  
01150 Chazey-sur-Ain  
contact@cc-plainedelain.fr  
Tél. 04 74 61 96 40

Directeur de la publication

Jean-Louis Guyader,  
Président de la CCPA

Comité de rédaction

Thierry Colin  
Virginie Brunet-Bernard  
Amandine Bertrand

Ont également contribué à  
la rédaction de ce numéro

Amandine Arrigoni  
Mathieu Blettery  
Laetitia Decorte  
Claire Labartette  
Elaine Le Brun  
Vincent Legros  
Lygeri Papagiannaki  
Cynthia de Saint Léger  
Anaïs Saurat  
Manon Séguéla

Conception graphique  
et réalisation

Anne-Sophie Joubert  
www.bymissanso.com

Couverture

iStock ©MajaPhoto

Impression

Comimpress

Site Internet

www.cc-plainedelain.fr

Tirage 34 900 exemplaires



Journal imprimé  
avec des encres végétales  
sur papier 100% recyclé.



## Sommaire

### 4~5 À la une



- Des haies au fur et à mesure
- Retour en force de l'OPAH
- Stop au frelon asiatique
- Proche de vous !

### 6~10 Grand angle



- C'est notre Tour !
- Dictée du Tour
- Arrivée imminente du Tour de France à St-Vulbas !
- Pédalez, on vous aide !
- Les consignes à vélo
- Atelier de (co)réparation vélos
- En piste !

### 11 Économie



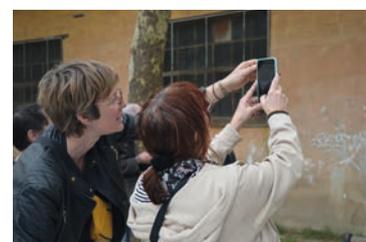
- Les ateliers numériques
- Les mardis de l'emploi

### 12~13 Déchets



- À chacun son bac
- Les déchèteries à l'heure d'été

### 14 Culture



- Éducation aux arts et à la culture avec « Ar(t)osons la Plaine »
- Le Pl'Ain de culture pour vous !

### 16 Calendrier



- Une sélection d'événements soutenus par la CCPA dans le cadre des appels à projets Culture



ACTUALITÉS

# A la une



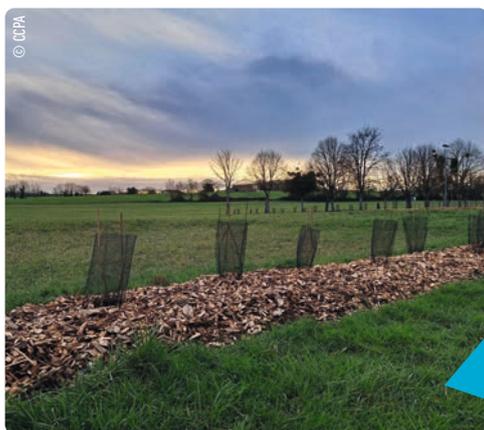
## Des haies au fur et à mesure

*Dans le cadre du marathon de la biodiversité, la CCPA a soutenu 4 chantiers participatifs de plantation de haies depuis le mois de janvier 2024. Poiriers sauvages, prunelliers, mûriers blancs, érables champêtres, etc... ont ainsi été plantés, augmentant un peu plus le kilométrage déjà réalisé depuis le lancement en 2021.*

Côté création / restauration de mares, ce sont 7 chantiers participatifs qui ont été conduits depuis le démarrage du projet pour plus d'une trentaine de mares en totalité. L'occasion de rappeler que l'objectif du marathon de la biodiversité est de planter 42 km de haies et de créer / restaurer 42 mares en lien avec la trame turquoise du territoire. Les bénéfices liés à ces structures sont en effet multiples : maintien et développement de la biodiversité, stockage carbone, effet brise-vent, rétention des sols et des eaux, auxiliaires de culture, ombrage, etc...

Particuliers, communes, exploitants agricoles, les candidatures restent ouvertes pour les plantations de haies, aussi n'hésitez pas à nous contacter via [marathon-biodiversite@cc-plainedelain.fr](mailto:marathon-biodiversite@cc-plainedelain.fr) pour en savoir plus sur le projet et candidater au marathon !

*Le coût des travaux est intégralement pris en charge grâce à des financements de l'Agence de l'eau RMC (70%) et de la CCPA (30%).*



**32**  
kilomètres  
de haies déjà plantées  
entre 2021 et 2024



## Stop au frelon asiatique

*La CCPA soutient depuis plusieurs années le dispositif de lutte contre le développement du frelon asiatique coordonné par le Groupement Départemental Sanitaire (GDS) de l'Ain.*

Au-delà des opérations de destruction des nids de frelon asiatique, l'année 2024 a été marquée par le déploiement d'une campagne de piégeage de printemps des fondatrices grâce à l'acquisition de 30 000 pièges par le Département de l'Ain, la coordination du GDS de l'Ain, des référents territoriaux et des collectivités engagées, dont la CCPA. Sur notre territoire ce sont ainsi 174 pièges qui ont pu être déployés grâce à ce dispositif qui s'inscrit en complément de la destruction des nids qui doit se poursuivre.

La destruction des nids de frelon asiatique est organisée par le GDS de l'Ain après identification et signalement sur la plateforme dédiée [www.frelonsasiatiques.fr/signalement](http://www.frelonsasiatiques.fr/signalement). La destruction est alors prise en charge financièrement grâce au soutien des collectivités participantes, dont la CCPA, jusqu'à épuisement du budget ou fin de saison de destruction.

Le frelon asiatique commence à construire son nouveau nid à partir de mars, jusqu'en mai. Ce nid, appelé "nid primaire", est de la taille d'une orange, avec une petite entrée vers le bas. C'est durant cette période qu'il est important d'observer les lieux à l'abri et les arbres susceptibles de l'abriter, afin de détruire rapidement l'essaim en cours de ponte par la fondatrice (frelon femelle) qui peut abriter plus de 200 frelons pour ce nid primaire et jusqu'à 1 000 individus lors du développement du nid secondaire.

Toutefois, même au-delà de cette période charnière, il est toujours nécessaire et important de signaler et détruire les nids de frelon asiatique. Alors, si vous observez des frelons asiatiques chez vous ou sur un lieu public, un seul réflexe ! la plateforme de signalement : [www.frelonsasiatiques.fr/signalement](http://www.frelonsasiatiques.fr/signalement).

**i** PLUS D'INFORMATION, consultez la page internet de la CCPA consacrée aux espèces invasives : [www.cc-plainedelain.fr/fr/les-especes-invasives](http://www.cc-plainedelain.fr/fr/les-especes-invasives)

## Retour en force de l'OPAH

Depuis avril 2024, la CCPA s'est engagée pour trois ans dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Des aides financières et un accompagnement technique vont soutenir les propriétaires occupants et les bailleurs dans leurs projets de travaux d'amélioration énergétique, d'autonomie ou de réhabilitation complète.

Ce dispositif s'inscrit dans le service aux habitants RENOV + dédié à faciliter et sécuriser les travaux de rénovation au bénéfice du confort et de la qualité de vie dans les logements. Depuis 5 ans, ce sont plus de 500 ménages qui ont bénéficié d'un conseil gratuit et indépendant dans leur projet de travaux. Tous les propriétaires sont concernés par des aides qui varient selon les ressources et/ou la nature des projets. Les aides peuvent venir de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, le Conseil Départemental de l'Ain et de la CCPA et réduire parfois de manière significative l'effort financier des propriétaires. Pour savoir comment être accompagné, recevoir un 1<sup>er</sup> niveau de conseil, et être orienté vers un accompagnateur neutre et indépendant, qui vous guidera dans vos démarches.

**i** Vous pouvez contacter l'Espace Conseil France Rénov' **04 74 14 71 46**

**Tous les projets sont concernés : travaux en copropriété, projets locatifs ou travaux sur sa résidence principale.**

**Deux conseils de bonnes pratiques :**

- Consulter plusieurs artisans avant de vous engager
- Ne pas signer de devis avant d'avoir vérifié si vous êtes éligibles aux aides auprès de votre Espace Conseil France Rénov'



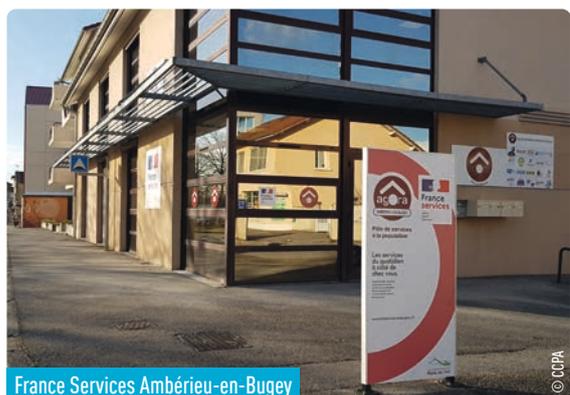
## Attention aux fraudes !

Nous avons constaté depuis le début de l'année, la recrudescence de démarchages abusifs sur le territoire. Respectez **5 règles d'or pour éviter les arnaques** :

- 1 / Soyez vigilants**, les services publics ne démarchent jamais.
- 2 / Méfiez-vous des simulateurs d'aides** sur internet.
- 3 / Prenez le temps** de comparer plusieurs devis.
- 4 / Ne communiquez pas** vos coordonnées bancaires ou fiscales.
- 5 / Faites attention** aux offres trop alléchantes.

En cas de doute, vous pouvez contacter votre Espace Conseil France Rénov' et/ou signaler une fraude sur le site internet de l'ANAH :

<https://france-renov.gouv.fr/signalement#/step/1>  
ou par mail : [referent-signalement-fraude@anah.gouv.fr](mailto:referent-signalement-fraude@anah.gouv.fr)



## Proches de vous

*Lors de permanences en mairie ou tout simplement dans les structures, les conseillères France Services vous accompagnent dans vos démarches du quotidien.*

**Proche de la retraite ?** Elles vous guident pour remplir vos formulaires ou vous informent sur vos droits.

**En difficulté avec vos impôts ?** Elles vous soutiennent dans vos procédures.

Quelle que soit votre situation, les conseillères France Services sauront vous aider et vous écouter sur vos questions en lien avec les 10 partenaires (CAF, CPAM, MSA, CARSAT, DGFIP, ANTS, France Travail, La Poste, Point Justice et l'ANAH). En parallèle, sur rendez-vous, des conseillers de la CAF, Point Justice, UDAF, ADIE, Crédit municipal... vous accueillent dans les agences France Services d'Ambérieu-en-Bugey et St-Rambert-en-Bugey. Les conseillères France Services sont également disponibles lors des permanences de Briord, Meximieux, Sault-Brénaz et Tenay.

**i** HORAIRES ET ADRESSES SUR NOTRE SITE : [www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr)  
rubrique solidarité/ maisons France Services





CYCLISME

# Grand angle



## Tous à vélo !

### C'est notre tour !

*Nous sommes sur le point de vivre un moment particulièrement excitant et emblématique pour notre territoire : l'accueil de l'arrivée de la 5<sup>ème</sup> étape du Tour de France à Saint-Vulbas.*

Depuis plusieurs années, notre communauté de communes s'est engagée à soutenir et à encourager le sport sous toutes ses formes et aujourd'hui, nos efforts portent leurs fruits. Le fait que des courses cyclistes de renom choisissent la Plaine de l'Ain comme lieu de compétition est la preuve que nous sommes sur la bonne voie. Notre territoire est plébiscité pour sa géographie exceptionnelle qui offre des parcours variés et stimulants pour les cyclistes. Que ce soit à travers nos plaines ou montagnes verdoyantes, chaque kilomètre de nos routes est une

invitation à la découverte et à l'effort.

En accueillant régulièrement ces courses cyclistes, dont l'Ain Bugey Valromey Tour, le Tour de l'Ain, le Critérium du Dauphiné... nous nous félicitons d'être le théâtre de moments forts, où les sportifs repoussent leurs limites et où les spectateurs vibrent au rythme de leurs exploits.

En tant que président de cette communauté de communes, je suis profondément reconnaissant envers les associations, les bénévoles et les élus locaux, pour leur engagement à faire de notre territoire un lieu où le sport et la convivialité s'entremêlent. Ensemble, continuons à promouvoir ces valeurs qui nous unissent et à faire de notre communauté de communes un endroit où il fait bon vivre, bouger et se surpasser.

**Jean-Louis Guyader**, *Président de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain*



© M.S.O. - Pauline Ballet



Dictée du Tour, François Belay

## Dictée du Tour

Vendredi 22 mars dernier, les classes de CM1 et CM2 du territoire de la CCPA ont été conviées à participer à la grande dictée du Tour organisée au Centre International de Rencontres à Saint-Vulbas.

C'est ainsi que 491 élèves se sont déplacés afin de concourir avec le plus grand sérieux à la dictée lue par le renommé François Belay, speaker officiel du Tour de France. Après l'effort, le réconfort. Pour clôturer la matinée, les élèves ont eu la chance d'assister à un spectacle à vélo proposé par la compagnie Ziganime "Les vélos rigolos".

La correction des copies faites, les 8 meilleurs candidats ont été récompensés lors de la Fête du Tour (le dimanche 26 mai) et seront invités à assister en tribune à l'arrivée de la 5<sup>ème</sup> étape du Tour de France.



Dictée du Tour



Les vélos rigolos par la compagnie Ziganime

Le Tour  
en chiffres



juillet  
2024



22  
équipes

3492  
km  
au total



5<sup>e</sup> étape  
177  
km



## L'excitation monte pour l'arrivée imminente du Tour de France à Saint-Vulbas !

Le 3 juillet prochain, le territoire de la CCPA aura le privilège d'accueillir la 5<sup>ème</sup> étape du Tour de France. Partant de Saint-Jean-de-Maurienne, les cyclistes entreront sur le territoire de la CCPA via la commune de Lhuis, pour ensuite parcourir 36 km avant une arrivée très attendue à Saint-Vulbas.

Des animations et stands installés sur le village d'arrivée permettront aux nombreux amateurs de vélos et curieux

de patienter avant l'arrivée du peloton prévue entre 17h15 et 17h40.

### Êtes vous prêts?

La caravane du Tour fera son entrée sur le territoire vers 14h50 sur la commune de Lhuis et animera le parcours de ses joyeux véhicules jusqu'à Saint-Vulbas. Un spectacle à ne pas manquer !

**Venez supporter les coureurs sur le parcours du Tour de France !**

**i** RETROUVEZ TOUTES LES INFOS DE L'ÉTAPE SUR LE SITE INTERNET [www.letour.fr/fr/etape-5](http://www.letour.fr/fr/etape-5)



## Les consignes à vélo

À proximité de la gare d'Ambérieu-en-Bugey, sur le parking de covoiturage, ou à Saint Sorlin, sur le parking du magasin « Le bocal », vous pouvez garer votre vélo à l'abri dans les consignes à vélo gratuites.

Équipées de 10 casiers, les consignes à vélo font partie du réseau d'abris-vélos sécurisés déployés par la CCPA afin de favoriser l'intermodalité et l'usage combiné des transports en commun (train, bus), des parkings ou du covoiturage avec le vélo. Ce mobilier est réservé aux vélos simples ou à assistance électrique accompagnés de leurs accessoires (bagages, casques, vêtements de pluie).

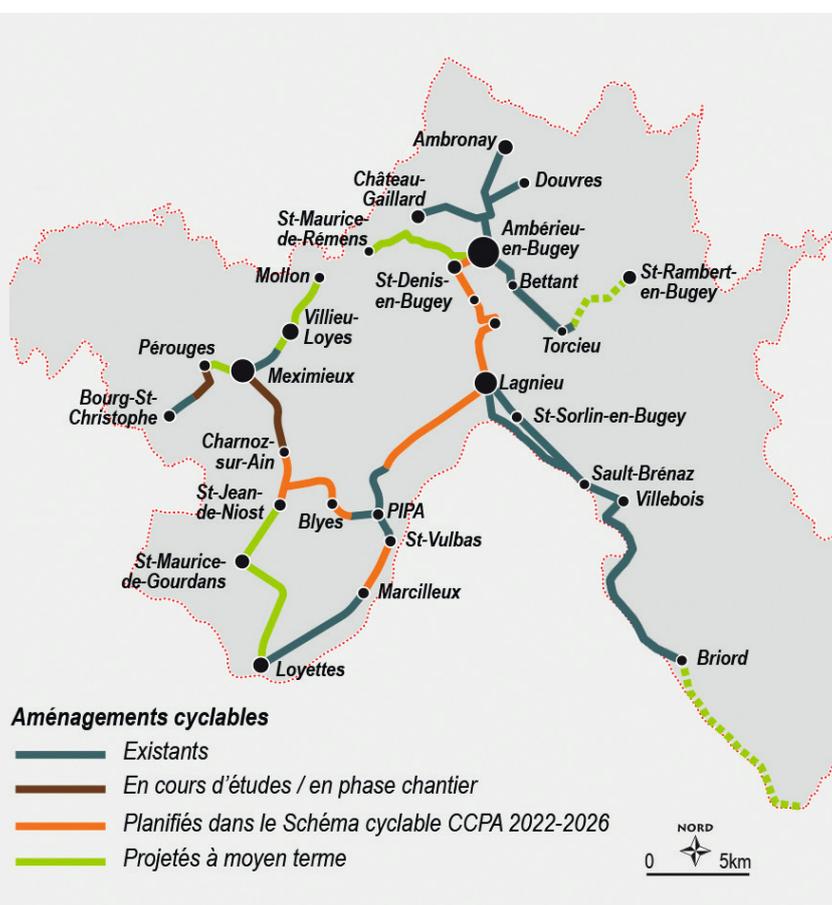
L'utilisation des consignes est libre et gratuite 24h/24 et 7 jours/7, mais son occupation ne doit pas excéder 48 heures. Pratique, il ne nécessite aucune démarche préalable d'inscription. L'utilisateur doit uniquement prévoir un antivol pour attacher son vélo au point fixe situé à l'intérieur du casier et un deuxième cadenas pour fermer la porte de la consigne.



### En piste !

Dans le cadre de sa politique de mobilité et déplacement, la CCPA a réalisé un schéma cyclable sur son territoire qui sert à développer la pratique du vélo en la rendant plus agréable et plus sûre.

Pour relever ce défi, le schéma cyclable construit un réseau d'itinéraires vélos sécurisés, confortables, cohérents et lisibles pour tous les usagers : loisirs, déplacements du quotidien et touristes. La piste Torcieu - Ambérieu-en-Bugey agrandit depuis peu ce réseau accessible aux modes doux, avec ses 9 km d'itinéraire sécurisé.



# Des ateliers de (co)réparation vélos

Entretien son vélo, régler les freins, les vitesses, réparer une crevaison... les associations FICA et La Rênoverie proposent régulièrement des ateliers pour vous aider ou vous apprendre à réparer votre vélo.

Ne restez pas sur le bas-côté ! Contactez-les :

## L'atelier FICA

(Faire - Initier - Coopérer - Agir)

06 20 62 35 41

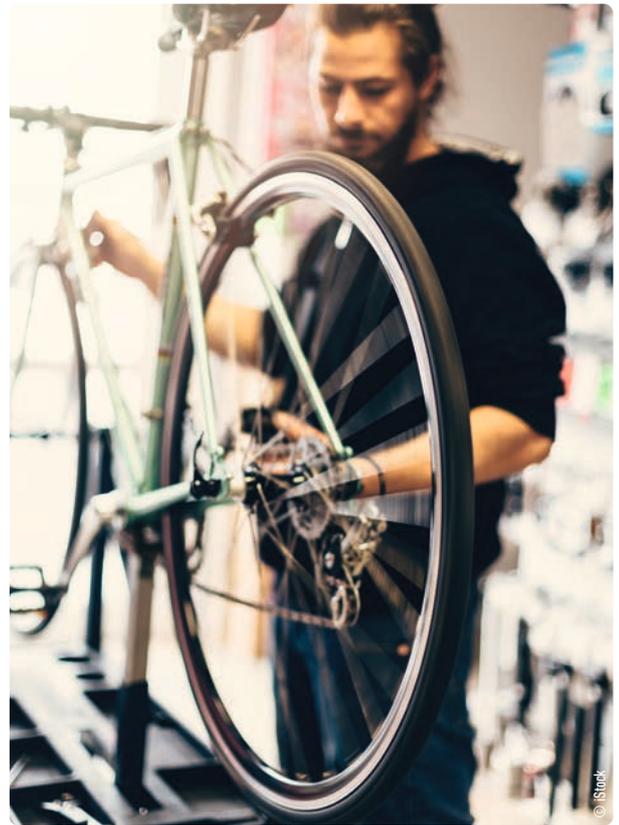
44 rue de Genève - 01800 Meximieux

## La Rênoverie

04 74 40 06 62

85 avenue de la Libération

01500 Ambérieu-en-Bugey



# Pédalez, on vous aide !

*Afin de promouvoir l'usage du vélo et de la trottinette électrique, la CCPA subventionne leur achat, sous condition, pour les habitants de son territoire.*



QUOI ?	POUR QUI ?
<b>200€ d'aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique*</b>	Résidant sur le territoire de la CCPA et usager du TER
	Résidant sur le territoire de la CCPA et travaillant (dans ou hors de la ccpa) à moins de 15 km maximum de son domicile
	Résidant sur le territoire de la CCPA et retraité
<b>300€ d'aide pour l'achat d'un vélo spécifique :</b> Vélo adapté au handicap (tricycle adulte handicapé, handibike), Vélo rallongé, Vélo cargo, Triporteur	Personne majeure résidant sur la CCPA
<b>60€ d'aide pour l'achat d'une trottinette électrique*</b>	Résidant sur le territoire de la CCPA et usager du TER
	Résidant sur la CCPA et travaillant (dans ou hors de la ccpa) à moins de 5 km maximum de son domicile
	Résidant sur la CCPA et usager passager régulier du service Covoit'ici

**i** Plus d'informations sur notre site Internet ou par mail : [mobilite@cc-plainedelain.fr](mailto:mobilite@cc-plainedelain.fr)

\* Selon modalités disponibles sur [www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr)



SOLIDARITÉ

# Économie



## ATELIERS NUMÉRIQUES

### .doc, partager, scanner, et si on en parlait ?

*Vous êtes un peu perdu avec ces termes ? Les ateliers du numérique sont faits pour vous.*

Seul devant son clavier, on peut vite se sentir déboussolé lorsque l'on n'a jamais appris à s'en servir.

C'est pourquoi les ateliers mettent à la disposition des usagers des espaces d'apprentissage sur l'utilisation des outils numériques. La conseillère numérique guide les apprenants à travers des exercices pratiques et des projets concrets les aidant ainsi à développer des compétences facilement applicables lorsqu'ils seront chez eux.

Que ce soit pour les séniors, les étudiants désireux d'approfondir leurs compétences, ou simplement les curieux souhaitant explorer de nouveaux domaines, les ateliers numériques offrent une opportunité de développement personnel. Par ailleurs, ces ateliers jouent un rôle crucial dans la promotion de la culture numérique et dans la réduction de la fracture numérique souhaitée par la CCPA.

Ces ateliers gratuits et accessibles à tous sont disponibles sur inscription uniquement. Ils sont animés par une conseillère numérique du Centre social la lavoir d'Ambérieu-en-Bugey. Le nouveau calendrier sera bientôt disponible sur notre site Internet, en partenariat avec les communes de : Briord, Loyettes, Meximieux, Saint-Denis-en-Bugey, Saint-Jean-de-Niost et Villieu-Loyes-Mollon.

**i CONTACTEZ LA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE : 07 82 13 74 38**

## À VOS AGENDAS !

3

Les prochains rendez-vous des Mardis de l'emploi :

- 22 octobre 2024 - De 9h à 11h  
Espace Vaugelas à Meximieux
- 19 novembre 2024 - De 9h à 11h  
salle des fêtes de Briord

## EMPLOI

### Direction les Mardis de l'emploi !

Au plus proche des habitants, les Mardis de l'emploi permettent des rencontres directes entre des employeurs et des candidats. Organisés par la CCPA en partenariat avec France Travail et la Mission Locale Bugey-Plaine de l'Ain, ces événements sont répartis sur le territoire de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain. Tout le monde peut venir avec son CV, c'est gratuit, simple et sans rendez-vous. Une belle occasion de découvrir des opportunités d'emploi, de stage ou d'alternance !

**i RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA CCPA**  
[www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr)



Les mardis de l'emploi à Tenay



# LES DÉCHETS En pratique



## A chacun son bac

La CCPA va fournir gratuitement un bac avec un couvercle jaune à tous les habitants qui disposent actuellement d'un bac roulant à couvercle pour la collecte des ordures ménagères. Ce bac remplacera les sacs jaunes.

### LE SAVIEZ-VOUS ?



La collecte en sacs peut provoquer l'apparition de troubles musculo squelettiques chez les agents de collecte. Par ailleurs, les sacs jaunes représentent près de 2% en masse de la totalité des papiers et des emballages collectés sur le territoire de la CCPA.

Cette dotation se fait progressivement. Ainsi, en 2023, 4 communes ont été concernées : Bénonces, Serrières-de-Briord, Vaux-en-Bugey (partiellement) et Villieu-Loyes-Mollon. Actuellement, les bacs sont en cours de livraison sur les communes de : L'Abergement-de-Varey, Arandas, Argis, Chaley, Cleyzieu, Conand, Nivollet-Montgriffon, Oncieu, Saint-Rambert-en-Bugey, Souclin, Tenay et Torcieu.

### Pour les autres communes, le calendrier prévisionnel est le suivant :

<b>Fin 2024</b>	Blyes, Chazey-sur-Ain, Charnoz-sur-Ain, Loyettes, Saint-Jean-de-Niost, Saint-Maurice-de-Gourdans, Saint-Vulbas, Sainte-Julie.
<b>2025</b>	Briord, Innimond, Joyeux, Lagnieu, Lhuis, Lompnas, Marchamp, Meximieux, Montagnieu, Ordonnaz, Pérouges, Saint-Sorlin-en-Bugey, Sault-Brénaz, Seillonaz, Villebois.
<b>2026</b>	Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Ambutrix, Bettant, Château-Gaillard, Douvres, Leyment, Saint-Denis-en-Bugey, Saint-Maurice-de-Rémens.

\* cette programmation peut être amenée à changer, elle est donnée à titre indicatif. Chaque habitant reçoit un courrier avant la livraison du bac.

Pour les habitations n'ayant pas la place de stocker un bac à domicile, des points de collecte de proximité sont proposés, leur emplacement est défini en accord avec les communes.

### Les bonnes pratiques à adopter avec un bac jaune :

- Mettre les emballages et papiers en vrac dans le bac jaune.
- Aplatir les emballages lorsque c'est possible afin de gagner de la place.
- Ne pas imbriquer les emballages entre eux (par exemple : pas de bouteille en plastique dans la boîte de céréales)
- Le bac jaune doit être sorti la veille de la collecte et remisé, le plus rapidement possible après le passage du camion.
- Le nettoyage du bac est à la charge de l'habitant.





## Les déchèteries à l'heure d'été

*A l'été 2023, face à la problématique des grosses chaleurs estivales, les horaires d'ouverture des déchèteries ont évolué avec des ouvertures avancées à 7h et des fermetures anticipées. L'objectif était de tester cette organisation et de voir les impacts sur les usagers et sur le travail des agents.*

Fin septembre, un questionnaire a été proposé à tous les visiteurs de la déchèterie d'Ambérieu pour connaître leur avis sur cette adaptation estivale. 88 % du panel pensent que « cette adaptation est adaptée et nécessaire pour les agents », 6 % sont opposés à cette mesure et 6 % sont sans opinion. Par ailleurs, les agents de déchèteries ont apprécié de disposer de conditions de travail adaptées aux chaleurs et il n'a pas été constaté de recrudescence de dépôts sauvages à l'entrée des sites. Enfin, le bilan sanitaire a été positif puisqu'aucun malaise n'a été à déplorer (ce qui n'a pas été le cas pour les collectivités n'ayant pas adapté leurs horaires).

En conséquence, dès 2024, les horaires de déchèteries passent en « mode été », de la mi-juin à la mi-septembre : les sites seront ouverts dès 7h du matin pour permettre de déposer ses déchets « à la fraîche » et fonctionneront en horaires continus, jusqu'à 12h00 ou 15h00, selon les sites et les jours.

### LE SAVIEZ-VOUS ?



En 2023, le service de gestion des déchets a procédé à des relevés de température en déchèterie.

Les températures relevées sont de 4 à 5°C au-dessus des données Météo France pour la prise aérienne, à l'ombre. Sur le bitume, la température moyenne relevée est de 11 à 21°C au-dessus des valeurs de référence. Enfin, sur l'agent, les températures sont 8 à 9°C supérieures à celle de Météo France.

**Les fortes températures peuvent provoquer des malaises (usagers ou agents).**



### Déchèteries : horaires d'été du 17 juin au 14 septembre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
<b>AMBÉRIEU</b>	7h - 15h						Fermée
<b>LAGNIEU</b>							
<b>MEXIMIEUX</b>							
<b>LOYETTES</b>	7h - 12h	7h - 12h	7h - 15h	7h - 12h	7h - 15h	7h - 15h	
<b>VILLEBOIS</b>	7h - 12h	Fermée	7h - 12h	7h - 12h	7h - 15h	7h - 15h	
<b>SAINT-RAMBERT</b>	7h - 12h	7h - 12h	7h - 12h	7h - 15h	7h - 15h	7h - 15h	
<b>LHUIS</b>	7h - 12h	Fermée	7h - 12h	Fermée	7h - 15h	7h - 15h	

**Attention ! En cas d'alerte canicule maximale déclarée par la Préfecture, toutes les déchèteries ferment à 12h.**

CULTURE

**Sortir !**

3



**280**  
heures  
d'interventions  
artistiques

**1200**  
habitants de  
tous les âges



**370**  
élèves  
de 6 à 20 ans

**40** structures  
d'accueil partenaires



Intervention artistique de La Toute Petite Compagnie à l'école Champ de Foire de Meximieux

© CCPA



CONVENTION TERRITORIALE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## Éducation aux arts et à la culture avec « Ar(t)osons la Plaine »

*Suite à la signature d'une convention multi-partenaire en septembre dernier, place aux artistes et aux projets ludiques et inspirants, à la portée de tous !*

Avec ce nouveau projet « Ar(t)osons la Plaine », la CCPA souhaite irriguer le territoire de rencontres artistiques, accessibles à tous, et cultiver la curiosité pour le domaine culturel, en allant davantage vers les enfants, les jeunes et les personnes qui se sentent éloignées de l'offre culturelle.

Cette première année (2023-2024) a démarré en octobre 2023, avec une journée découverte pour les artistes invités et les partenaires du projet, coorganisée avec Pérouges Bugey Tourisme. Entre la plaine, la montagne et la vallée, les artistes ont exploré les multiples facettes de ce territoire et ont rencontré plusieurs acteurs culturels de référence.

Les interventions artistiques et culturelles ont démarré à partir de janvier 2024. Vingt-trois communes ont été traversées par les cinq équipes artistiques associées au projet cette année. Avec des interventions à l'école ou au collège, au centre social, à l'EHPAD, dans un service d'accompagnement ou même chez l'habitant, les artistes ont investi le territoire et rencontré les habitants dans leur diversité. Les dernières restitutions auront lieu à la rentrée 2024, pour clore cette première année pleine d'émotions et de créativité.

« Ar(t)osons la Plaine » est une CTEAC multi-partenaire, soutenue par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, l'Education Nationale, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ain et la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes.



EN SAVOIR PLUS : [www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr)

### Les équipes artistiques à l'honneur en 2023-2024

La Toute Petite Compagnie, Compagnie Testudines, Claire Georgina Daudin, Passe-Mural et un collectif de quatre conteuses, Sylvie Delom, Aurélie Loiseau, Claire Parma et Isabelle Noël, en partenariat avec le Centre des Arts du Récit.



© CCPA

Atelier arts et sciences autour du BLOB avec la Compagnie Testudines au CSCA de Saint-Rambert-en-Bugey

**PROJET DE FRESQUES PARTICIPATIVES**

# Le Pl'Ain de culture pour vous !

*En avril 2021, la CCPA a mis en place un conseil de développement, une instance participative obligatoire pour les communautés de communes de plus de 50 000 habitants.*

De ce conseil, trois groupes de travail se sont formés, dont un sur le thème de la culture. Ce dernier a constaté que malgré une offre culturelle très riche sur le territoire, un manque d'information pour les habitants et une difficulté pour le milieu associatif à communiquer sur les activités et événements se faisaient ressentir.

Suite à ce constat, le conseil de développement en partenariat avec la CCPA s'est investi dans la création d'un site de promotion culturelle « Plain de Culture »

Les structures et associations culturelles du territoire peuvent ainsi librement communiquer sur leurs activités et promouvoir leurs établissements auprès des habitants grâce à ce nouveau dispositif qui regroupe dorénavant en un seul lien tous les événements du territoire !

Faites-vous connaître et inscrivez votre structure/association sur : [www.plaindeculture.fr/espace-associations](http://www.plaindeculture.fr/espace-associations)

**i** VOUS NE SAVEZ PAS QUOI FAIRE CE WEEK-END ?  
Rendez-vous sur : [www.plaindeculture.fr](http://www.plaindeculture.fr)



Festival Sylack



Festival d'Ambronay



Nuit de la poterie



Cuivres en Dombes



# À VOS Agendas !



Une sélection d'événements soutenus par la CCPA dans le cadre des appels à projets Culture

## Mai

**Mai à novembre**  
Engrangeons la musique

## Juin

**Juin > Octobre**  
**Commémoration de la disparition de René de Lucinges**  
Les amis du château des Allymes

**25 > 30**  
**Festival du Printemps de Pérouges**  
Printemps de Pérouges  
**St-Maurice-de-Rémens**

**28 juin > 30 août**  
**Les vendredis nocturnes 2024**  
CKCVA (club canoé Kayak)  
**Longeville, Ambronay**

## Juillet

**5 : Pérouges en résonances** - Ateliers et concerts de musique classique

**5, 12, 19, 26**  
**Sous les étoiles la place**  
MJC Ambérieu

**20 : 28<sup>ème</sup> festival**  
Cuivres en Dombes  
**Joyeux**



## Août

**1<sup>er</sup> > 3 : Les nuits de la Poterie**  
Les Nuits de la Poterie  
**Lhuis**

**2 > 4 : Sylak Open Air**  
Rock Runners  
**St-Maurice-de-Gourdans**

**16 > 18 :**  
**Festival la durandière**  
Rosaura  
**St-Sorlin-en-Bugey**

**23 > 25 : Optimistic Festival**  
La Foresterie  
**Serrières-de-Briord**

**30 août > 1<sup>er</sup> septembre :**  
**Festival la Grille qui s'ouvre**  
Collectif Merci la rattrape  
**Chaley**

## Septembre

**1<sup>er</sup> : Spectacle de Breackdanse au profit du secours populaire**  
Secours populaire  
**Ambérieu-en-Bugey**

**13 sept. > 6 octobre :**  
**Festival de musique**  
Centre Culturel d'Ambronay

**14 - 15 : Khrôma festival**  
Tenay en couleurs

**14 : Séance cinéma en plein air** - Cinéma l'Horloge  
**Meximieux**

**25 > 29 : Spectacles au château de Chazey**  
Printemps de Pérouges  
**Chazey-sur-Ain**

## Octobre

**11 > 13 : Festival de l'humour - Saison 8**  
Comité des fêtes de Villieu

**12 - 13 : Saison musicale**  
Accord parfait  
**Blyes**

**12 - 13 : Fest'Ain d'histoire**  
La guilde Pérougienne  
**Chazey-sur-Ain**

**16 > 29 : 18<sup>ème</sup> Festival d'animation**  
Cinéma l'Horloge  
**Meximieux**

## Novembre

**15 nov. > 3 déc.**  
**Festival des solidarités**  
MJC AMBERIEU

**19 : Saison musicale**  
Accord parfait  
**Blyes**

**23 : Love Street Food**  
Peaceful entertainment  
**Villieu-Loyes-Mollon**

**29 : Pérouges en résonances**  
Ateliers et concerts de musique classique

## Décembre

**Exposition Le train de Noël**  
Plaine de l'Ain modelism  
**Meximieux**

